DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

Treuzy-Levelay

ELABORATION	1 ère REVISION
prescrite le : 26 septembre 2014	prescrite le :
arrêtée le : 9 septembre 2016	arrêtée le :
approuvée le : 16 juin 2017	approuvée le :
mise en compatibilité le : 19 août 2024	modifiée le :
révision simplifiée le :	révision simplifiée le :
mis à jour le :	mise à jour le :

PIECE N° 3.2.

-

PLAN DE ZONAGE VILLAGE

Extrait

(échelle 1/2.500) è)

EU-CRÉAL agence d'aménagement et d'urbanisme

VU pour être annexé à la délibération du : 19 août 2024

Envoyé en préfecture le 28/08/2024
Reçu en préfecture le 28/08/2024
Publié le
ID : 077-217704733-20240828-24B-DE

Légende

- Projet de restauration du Lunain

77473_PRESCRIPTION_PCT_20170616

- Ferme
- Mare à préserver

77473_PRESCRIPTION_SURF_20170616

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Bande de protection de 50 m des lisières des bois supérieurs à 100 hectares
- Elément de paysage à protéger
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Secteur comportant des orientations d'aménagement

77473_ZONE_URBA_20170616

- UA : centre ancien
- UAf : reconversion de corps de fermes
- UAt : ancienne tuilerie de Bezanleu
- UB : extensions récentes
- UE : équipements collectifs
- A : zone agricole
- Ah : exploitation horticole
- Azh : zone agricole humide
- N : zone naturelle
- Na : le Moulin de Launoy
- Nb : secteur des Lodges
- Nc : centre équestre
- Nd : corps de ferme pouvant connaître des changements de destination
- Ne : exploitation de carrière
- Nzh : zone naturelle humide

Compensations zones humides
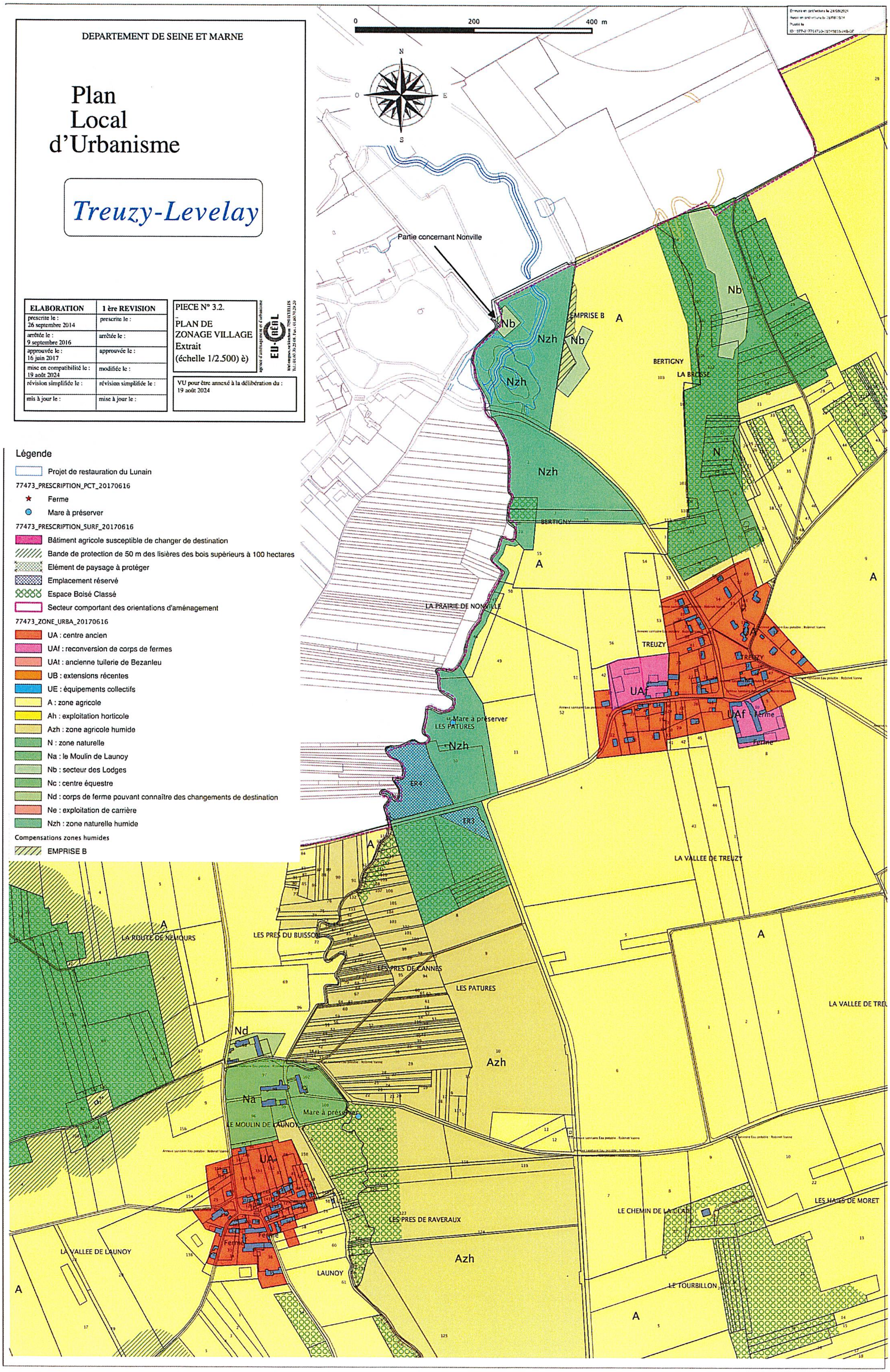
- EMPRISE B